

Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

1 jour (7H)

Ajouté le 04/03/2026 - Modifié le 10/03/2026

440€ Net de taxe

Stress, Conflits, Accidents... Repérer, prévenir et agir sur les Risques Psycho Sociaux !

 Objectifs

- Permettre aux salariés de l'établissement de repérer les situations à risques et de donner l'alerte, et plus particulièrement de :
- Connaître les notions de RPS
- Comprendre les différences entre les notions de conflit et de harcèlement
- Qui et comment alerter en cas de situations d'urgence
- Comprendre son degré de responsabilité en tant que salarié dans la prévention des risques psychosociaux

 Compétences visées

- Identifier et mesurer les risques psychosociaux dans son entreprise
- Définir un plan d'actions et élaborer des outils de prévention adaptés
- Intégrer ces éléments dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels pour pérenniser la démarche

 Public

Direction d'établissement, membres du Comité Social et Economique, responsable des ressources humaines, chargé de prévention toute personne désignée pour agir sur les risques psycho-sociaux dans l'entreprise

Prérequis : Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

 Programme**Les Risques Psychosociaux (RPS)**

- Définition et cadre réglementaire (violences externes, internes, et stress).
- Les obligations de chacun (cadre général) : employeur, encadrants, employés.

Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

- Les acteurs internes et externes de la prévention des risques psychosociaux

Situations particulières : les conflits

- Définition, les différents types de conflits, les différentes étapes d'une situation de conflit
- Les mécanismes en jeu
- La communication verbale et non verbale
- Comprendre l'impact de son propre comportement
- Le malentendu

L'organisation de la prévention des RPS dans l'établissement

- L'organigramme opérationnel et les structures existantes au sein de l'établissement
- Qui alerter (organigramme opérationnel)
- Modalités d'alerte des personnes concernées (documents de référence et procédures internes)
- Identifier les différentes situations qui relèvent des RPS (notamment les situations de harcèlement)
- Assurer son rôle de prévention et d'alerte à son niveau
- Point sur les outils déjà existants dans l'entreprise et de leur niveau de maîtrise par chacun des salariés

L'intégration dans le DUERP

- S'approprier la partie du DUERP qui les concerne
- Comprendre l'intérêt de son implication dans l'élaboration du DUERP
- Comprendre les 3 niveaux de prévention pour proposer des pistes d'amélioration
- Savoir vers qui transmettre les informations.

Mise en situation pratique

- Des situations réelles (hors entreprise cliente) seront soumises aux participants, et ceux-ci devront appliquer les consignes de l'établissement (caractériser la situation, qui et comment alerter, proposition d'intégration dans le DUERP et pistes d'amélioration).



Dates & lieux

 16 octobre 2026 La Roche sur Yon 440.00

Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. À l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.